

GUIGNOL ILLUSTRÉ

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Rue Simon-Maupin et rue de Lyon, 64

JOURNAL PATRIOTIQUE, PARAISSANT LE SAMEDI

BUREAUX DE VENTE

Rue Simon-Maupin et rue de Lyon, 64

ABONNEMENTS :
Trois mois : 3 fr. 50 c.

RÉDACTEUR EN CHEF : LÉGION.

Les manuscrits ne sont pas rendus.

LA SÉANCE DU 30 AOUT



Arregardez donc, les gones, v'la n'image qu'on m'a donnée ; disez voir ça que ça n'arreprésente, vous que n'avez tété en classe.

GUIGNOL & GNAFRON

à la Fête des Ecoles

Gn'a de pillereaux qu'ont voulu faire accroire comme ça que nous ons rien dit, nous autres, à c'te fête des écoles. C'est manquement la *Décente réalisation* qu'esse jalouse, parce qu'elle a pas pu être et qu'on a liché tout le vin sans elle, qu'a fait tous ces racontages.

Maginez-vous voir, z'enfants, si le particuyers comme nous autres, moi et Gnafron, qui sont le foyer de l'instruction lyonnaise par le chelu de la bouteille, si nous aurions rien jacassé à c'te mémorable harmonie. Oui, les gones, nous ons parlé, seulement nous ons pas pu encore vous redire notre parlement, parce que nous l'avions perdu en route.

Figurez-vous que nous avions tout ça couché sur un papier, mais nous nous sons tant trouvés émuionnés que nous nous sont rentrés que trois jours après et quand nous ons été à l'hosteau, plus de papelard. Gn'a fallu le chercher, les gones, nous ons mis quinze jours à le trouver. Ah! c'est que faut vous dire : nous avons fait nos estations en route à tous les bouchons et à tous les vinaigres. Gn'a fallu tout recommencer. Maginez-vous c'te besogne; avé ça nous nous rappelions plus bien par ousque nous étions passés. Toujours l'émuion, quoi!

Nous sons d'abord aller au Cornard, ça ben sur. Pis nous ons passé la passerelle St-Georges, nous ons pris la rue St-Alène à cause de Gnafron, mais nous ons pas pu savoir si c'était par la rue de la Charité ou la rue St-Joseph. Enfin nous ons essayé de partout et mémement chez Durand, au Bon Coin, pis manquement chez Sandier, place de la Charité, pis en rue de la Barre, chez Napoly, aux Quatre Fils Aymon, sus le quai Bon-Rencontre. Nous ons encore été jusqu'au Terreaux, au café du Chal, par précaution et finalement jusqu'à St-Clair, parce que nous ne savons pas si nous avons passé la traillé. Rien trouvé. Nous sons alors revenus par les Bretteaux, la Guillolière, sans en manquer un, jusqu'au café de la Mairie. Toujours rien de rien, enfin, à force de foinasser de tous les côtés, imaginez-vous où nous l'ons déniché. Ah! bonnes gens, chez Barbecot, en rue Madame. Oui bien, les gones, chez Barbecot. Si c'est possible! Encore le particuyer voulait pas nous le rendre; y voulait s'en servir, ben sûr. Si on n'avait pas reconnu l'autre graphe de Gnafron, gn'aurait fallu aller au juge de paix. Enfin vela le mâchon, tachez moyen d'en renifler la moralisation et vous dégoûtez pas si gn'a de taches de vin sus le papier.

DISTRIBUTION DES PRIX.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Les gones y vivent pas tant seulement de cervelas et de petit bleu, mais encore de plus arrimais de toutes les gognandises et des blagues que leur z'y font envaler les plumassiers et les avocassiers, depuis l'Eugène Véron jusqu'au Masque-Grossi. C'est à seule fin de vous incurquer dans la comprenette cette massime de Fille-à-Sophie, que celui que s'appelait avant-hier Barodet tout court, hier cetozen Barodet, aujourd'hui *Mossieu* Barodet, et que s'appellera demain *Mossieu* de la Barodière, et pis cet autre mami, qui s'mait avant-hier Vacheron tout cru, hier cetozen Vacheron, aujourd'hui *Mossieu* Vacheron, en attendant que demain y se décompose en *Mossieu* de la Vache-Ronde, que ces deux finauds, dis je, vous ont machuré de racontances en imprimaison.

Eh ben! mes frangins, le conseil ministratif à l'école guignolicipable a pas voulu trainasser par d'arnier le progrès mulcipable, et pisque y n'esse permis à tout le monde de dire des bêtises, note Directeur et note Président vont nous y dégoiser les figures de la rhétorique paravant que d'y couronner celles de la République.

DISCOURS DE MOSSIEU GUIGNOL, directeur,

(L'orateur liche un verre d'eau sucrée).

CHERS POUPONS,

Faut pas vous escandaliser si je me rince le cornolon avé de sucre candie, c'est que, voyez-vous, j'ai

rien que de douceurs à vous baver, même que vous aller y sucer sans pain comme de sirop de mélasse.

Oui, z'enfants, nous sons contents de vous. Gn'y a à peine un an que vous eirez vos culottes sus la banquette de me n'académie, et déjà vous croquez dans les vesses parisiennes et griffardez sus les murailles le nom de ça que vous... laissez sus le trottoir. Gn'en a parmi vous qu'ont pas sept ans et que vous y gueulent sans quincer la *Marseyaise*, le *Pied qui r'mue* et *Sacristain, je sis en goguette*; que vous y débitent par cœur l'histoire naturelle des corbeaux et des cafards, et censément... tez! vela z'ici un mioche que vient de dire m... à sa maman, sans dictionnaire, et y n'est pas encore sevré, le bambin. Oh! merci les gones, merci de vos insuccés; vrai, que ça me dépostelle l'arquet de la sensiblerie de reluquer vos petits bees que vous barrent un juron comme les pastyons de Venissieux. Le vela le progrès, c'te fois, nom de nom! et que nous vous encore bâcher, te pas, mes fistons? mais bâcher de mâle en pire et cogner dedans le baluchon de note intelligence jusqu'à n'en gober de z'indigessions chiantifigues. Et pis ayez pas peur, pauvres vieux, si on nous a caronités par de z'insurtes, que nous voulions dans c'te fête, magincer une saoulée politique ou irreligieuse, c'est z'une mensonge qu'esse pas vraie. Nous leur z'y ferons voir que c'est à l'incontraire. Courage! soyons tous de bons zigs et nous grimpoterons à la journalisterie ou à la constipante, à tandis que les miaillons de frères se grolasseront avé de galoches sus le bitume. Y manque encore pour ça quèque chose à vote induction; mais Gnafron est là. Je lui cède le batillon: écoutez bien, y vous apprendra à boire.

DISCOURS DE MOSSIEU GNAFRON, PRÉSIDENT

(Il avale une chopine sans fermer l'œil).

MES PETITS CHOUX,

Oui, censément que jé vas vous tailler une leçon un peu chique, et comme dirait Mossieu Guignol, ça sera pas une saoulée politique irreligieuse. Tout de même, c'te imbécile d'Empereur s'est-il pas laissé chippé à ses dents comme une huitre empailée? C'est bien fait, le gueux, y n'avait fiché l'intrusion lyonnaise dans un margouillis que demandait un ressemelage et que vote serviteur a été feurcé de tanner le cuir à ces espèces d'ignorantins, et de coller à l'Arcadémie de z'empeignes neuves, que prendront pas l'eau, allez j'en répons. (Il avale un verre de vin.)

Je viens donc vous y dire que c'est pas du tout une saoulée politique irreligieuse. Mais, nom d'un tire-pied, là franc! ces menarchies et c'l'empire c'étaient de fichues canailles. Y vous emboimaient, y vous embarlificotaient dans le catéchisse que ça vous tenait comme pége et qu'y avait pas moyen d'aggraver un plumet seulement quate fois par semaine. Aussi mémement les savequiers étiont tous de benôis qu'aviont jamais chaussé le progrès, cruches comme tout, sachant pas connaître le Brindas d'avé le Xérès. Oui, gn'avait qu'un gone que pouvait faire gieler la lumière sus la société. L'ensses-tu cru, ma grand! C'était ton petit-fils. (Un verre de vin disparaît.)

Ah! que j'en dirais encore sans quartier, si je pouvais parler politique irreligieuse! Ces menarchies, c'étaient de tyrannies, et la République c'est la liberté! Et tous ces cléricaux sont de z'anes premier mimero. Oh! j'en sais long, allez. Tenez ce Bossuet le plus savant d'entre eusses, y n'a jamais pu passer BA ba, et Fénelon savait pas siner son nom. Tas de bugnes, va! (Un verre de vin arrose les bugnes.)

Comme dit Guignol — pardon, Mossieu Guignol, — c'est pas une fête politique irreligieuse; mais ces coquins de rois nous ont joliment tarabusté. Enfin finalement nous buyons à l'ombre de la République: *l'avenir politique de la France est assuré*. Se sont-y pas mis dans la caboche que nous ont fait de z'incendies avé de pétrole? Moi, faire de z'incendies, que suis innocent comme un pillot que tette encore sa meman! Allons donc, c'est eusses, les moine-à-chiste. Mais nous, les gones, de pétroles. Qué bêtise? de Champagne, oui! de Bordeaux, oui! de Beaujolais. Mais de pétrole que ça se ressemble à l'eau comme deux sous.

Allons, mes chéris, fesez comme moi, nous vous commencer à boire! Vive la République! mais pas de politique, s'y vous plaît.

LA PÉTITION

Pour la dissolution de l'Assemblée nationale.

Ce que l'on devrait enseigner en France, même avant la lecture, c'est la logique, puisque, grâce aux romans-feuilletons et aux journaux grands et petits, notre gros bon sens français a complètement disparu.

La logique nous éviterait, par exemple, de voir courir par les rues des pétitions semblables à celles que l'on fait signer en ce moment aux enfants grands et petits, depuis l'âge de douze ans jusqu'à celui de la démenée sénile, pour demander la dissolution de l'Assemblée.

La majorité qui supporte avec impatience l'autorité de la Chambre, seul pouvoir souverain qui soit hélas! en France en ce moment, la majorité a ché ché les moyens de se soustraire à ce pouvoir. Elle a posé d'abord à nos représentants cet ultimatum: Vous n'êtes pas constituants, mais reconnaissez d'abord le gouvernement de la République.

La logique a répondu: Mais s'il n'est pas aptes à former une constitution, en ore moins sont-ils aptes à constituer une forme de gouvernement.

A cette réplique, autre argumentation: Vous avez été nommés pendant l'occupation étrangère, vous n'êtes pas l'expression libre de la volonté du pays.

La logique répond de nouveau: L'ennemi occupe encore notre territoire, une seconde assemblée aurait le même défaut.

Les hommes qui ont formulé ce fameux programme: Pas un pouce de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses, les hommes qui livrent les places fortes à l'ennemi et qui s'écrient qu'ils n'ont pas capitulé, les hommes qui se laissent enlever six pièces d'artillerie et qui affirment avoir ramené leurs batteries intactes, les hommes qui chantent victoire parce qu'ils ont fait passer la nuit à leurs troupes sur les positions qu'ils leur avaient assignées à une lieue en arrière du champ de bataille, ces gens là ne se découragent pas pour si peu. A force de remanier ils en sont arrivés à trouver une formule. L'Assemblée, disent-ils, a été non mée pour traiter de la paix ou de la guerre, mais non pas pour dresser une constitution. Et les voilà tout fiers de leur trouvaille. Mais la logique réclame encore. Il existe en philosophie un axiome qui s'énonce en ces termes prosaïques: Qui peut le plus, peut le moins. Et, quand on vient nous dire de sang-froid que l'Assemblée qui a pu décider de cette question de vie ou de mort, d'être ou de non-être, qui s'appelle la paix ou la guerre, est incapable de rédiger l'un de ces programmes que l'on appelle constitution et qui ont à peu près l'importance, comme autorité et comme durée, de ces tableaux-programmes que les entrepreneurs de spectacles font afficher au début de l'année théâtrale, quand nous entendons exprimer un semblable raisonnement, tout ce que nous avons de sens commun et de logique se révolte en nous.

Et vraiment que vaut une constitution, quelle est son importance, quelle est sa durée? Nous en avons eu une douzaine depuis la déclaration des droits de l'homme de 1789 jusqu'à celle du plébiscite, en comptant la constitution de 1791, de 1793, 1795, 1799, 1804, la charte de 1814, l'acte additionnel aux constitutions de l'empire de 1815, la charte-vérité de 1830, la constitution de 1848 et celle de 1852. Qui, en France, n'a pas le droit de se faire une constitution, depuis Napoléon 1er jusqu'à Me Ollivier? Que doivent durer ces constitutions? Sept ans à peine. Et voilà ce qu'une assemblée souveraine qui a pu disposer du sol de la patrie et de la nationalité de plusieurs millions d'hommes, voilà ce quelle ne pourrait promulguer: quelques formules usées et banales, destinées à vivre à peine quelques années et dont le monde calcule et escompte par avance le changement ou la suppression complète! Non, c'est trop fort et une pareille inconséquence ne peut être prise au sérieux. Ayons-les donc ouvertement: là n'est pas la véritable question. Personne ne doute que l'Assemblée ne soit capable d'édifier cette construction provisoire que l'on appelle constitution, le véritable motif de tout cela, pour ceux qui réclament sous un si grotesque prétexte la dissolution de l'Assemblée, c'est que malheureusement cette assemblée n'est pas composée comme ils le désireraient. La majorité du pays y est représentée par une minorité; elle voudrait au contraire y régner en souveraine. Ce but, la minorité oligarchique qui se pare hypocritement du titre de républicaine, croit pouvoir l'obtenir en ce moment. Les maladroites du chef du pouvoir exécutif, le spectacle toujours impopulaire en France des luttes oratoires et parlementaires ont discrédité le gouvernement. Les luttes intestines, les horreurs de la guerre civile ont surexcité les esprits, les propos inconsidérés de la presse entretiennent et activent cette fermentation en même temps que les conservateurs se lassent et se découragent de plus en plus de ces combats du scrutin, qu'il faut renouveler sans cesse; dans cet état de chose, le parti avancé, maître de la démocratie et comptant d'autre part sur la lassitude du parti conservateur, se croit assuré de s'emparer en ce moment du pouvoir par une victoire complète sur le suffrage universel.

Telle est la véritable pensée des promoteurs de la pétition et de tous ceux qui poussent à la dissolution de l'Assemblée. Faire valoir d'autres prétentions n'est qu'une manœuvre puérile, ridicule et indigne d'un parti qui se dit fort et puissant. Que l'on ait donc enfin la vertu de Danton, que l'on ait tout au moins le respect du sens commun, que l'on apprenne la logique : elle nous rappellera de temps à autre à ces sentiments de franchise et de loyauté, qui ont depuis quelques années si complètement disparu de nos discussions politiques.

Léo.

Un problème à résoudre.

Nous recevons la lettre suivante, à laquelle nous ne nous chargeons pas de répondre.

Monsieur le rédacteur,

Je ne suis qu'un simple caporal et je n'ai pas le droit d'adresser des réclamations à mes supérieurs, mais comme vous me paraissez bien renseigné sur ce qui intéresse le militaire, permettez-moi de recourir à votre obligeance au sujet d'un fait qui m'embarrasse beaucoup. Le 4^e conseil de guerre, sous la présidence de M. le colonel Boide-metz, vient de condamner à mort un soldat du 109^e de ligne, convaincu d'avoir fait partie des bataillons fédérés de Paris. Cette condamnation se base sur ce seul chef, que l'accusé aurait porté les armes contre la France, parce qu'il a combattu dans les rangs des insurgés. Voilà qui est clair et que je comprends parfaitement. Mais voici maintenant mon embarras :

Il n'y a guère plus d'un an, lorsque la guerre contre la Prusse a commencé, nous combattions sous le commandement du maréchal Lebœuf, et je me souviens que, dans les biographies pleines d'éloges qui furent alors consacrées à cet officier, on rappelait qu'en 1830 il avait pris part à l'insurrection et avait combattu sur les barricades contre l'armée. Il y a là une distinction que je ne m'explique pas : comment se fait-il que M. Lebœuf, en tirant sur les soldats de la garde, n'a pas porté les armes contre la France, tandis que mon camarade Martinet est condamné à mort pour avoir tiré sur les troupes de Versailles ? Comment se fait-il qu'un acte qui coûte la vie à un simple soldat, vaut des éloges à un officier ? Comment se fait-il que, le même fait qui fera fusiller mon pauvre diable de camarade, n'a pas empêché M. Lebœuf de devenir maréchal de France, ministre de la guerre et major-général de l'armée du Rhin.

Il y a là pour moi un problème insondable, dont je vous serai très-reconnaissant de fournir la solution : s'il est vrai que tout soldat français porte dans sa giberne son bâton de maréchal de France, il est bon qu'il sache si, en voulant le mériter comme le maréchal Lebœuf, il ne risque pas de gagner douze balles dans la tête, comme le soldat du 109^e de ligne.

Recevez, etc.

X., caporal au X. de chasseurs à pied.

Les plus grands journaux du Monde.

On a pu lire sous ce titre dans les journaux de Paris quelques renseignements sur lesquels nous nous permettrons de revenir, parce qu'ils ne sont pas exacts.

Le plus grand journal qui existe, est, en effet, *The Constellation*, journal américain illustré, de quatre feuillets, *Illuminated quadruple sheet*, mais il n'a pas les dimensions qu'on lui attribue. D'après l'exemplaire que nous avons sous les yeux, chaque feuillet de ce journal mesure 0^m89 de large sur 1 m. 28 de haut, ce qui donne pour la feuille ouverte la longueur totale de 2 m. 58 sur 1 m. 78 de largeur, formant une superficie totale de 4 mètres carrés 58 décimètres carrés et 68 cent., les dimensions d'un drap de lit de notable grandeur.

Conformément à la disposition de tous les journaux illustrés, quatre pages sur huit sont dépourvues de gravures et comprennent chacune douze colonnes de texte, où l'on compte 478 lignes à 40 lettres environ par ligne. Chaque colonne renferme 49.120 lettres et chaque page par conséquent 229.440. Les huit pages en journal donneraient alors un million 825.520 lettres, mais il faut en déduire une quarantaine de gravures intercalées dans le texte, qui, avec le titre, occupent une surface qui renfermerait sans cela 353.920 lettres. Il reste donc un million 466.600 lettres réparties dans 96 colonnes donnant un total de 36.915 lignes.

Ce journal, s'il n'avait point de figures, renfermerait la matière de trois forts volumes in-octavo de 480 pages à 32 lignes à la page et 45 lettres à la ligne, ou bien encore de trois volumes de la collection Charpentier ou plus de cinq volumes de la bibliothèque Michel Lévy à 4 fr.

Cette gigantesque feuille, *Leviathan paper*, est cotée à 50 centimes de dollar, soit 2 fr. 65 de notre monnaie, mais l'exemplaire que nous avons n'a été payé que 15 c. de dollar, c'est-à-dire un peu moins de 80 centimes de franc, comme l'indique une surcharge à rubrique. A ce prix, les volumes Charpentier, qui, quoique n'ayant pas de gravures, se vendent trois francs, ne vaudraient pas même 0^m30 et ceux de la collection Michel Lévy un peu plus de trois sous.

En somme, chaque page de la *Constellation* est donc, non pas comme le disent nos confrères parisiens, presque aussi grande mais plus grande que tout le *Grand Journal* qui paraissait à Paris il y a une sixaine d'années. Celui-ci, entièrement ouvert, ne mesure que 1^m09 sur 0^m70, tandis qu'un feuillet de la *Constellation* a, comme nous l'avons dit, 1^m28 de haut sur 0^m89 de large.

Après ce journal, celui dont les pages offrent le plus grand développement, est une autre feuille de New-York, l'*Evening-Post*, qui a 0^m79 de hauteur sur 0^m68 de large.

Le journal parisien, dont nous rectifions l'article, fait passer en première ligne comme grandeur, après la *Constellation*, la *Tribune* de New-York. Cela n'est point exact : le premier rang en ce genre appartient au *Times* de Londres, qui, ayant la même largeur, est de près de 0^m03 plus haut. La *Tribune* d'ailleurs ne saurait revendiquer le premier rang même en Amérique, car s'il est d'un papier un peu plus grand que le *Times* de New-York, il est en réalité de la même dimension comme texte et même il contient généralement moins de matière que celui-ci. Le *New-York Standard* est de la même dimension, mais il ne paraît pas en quatre feuilles comme les précédents : aussi se vend il moitié moins cher.

La *Tribune* n'a pas non plus le privilège du bon marché, car elle se vend comme le *New-York Times*, 4 cent. de dollar, environ cinq sous.

Nous avons de la peine à nous expliquer comment les grands journaux de Paris qui nous fournissent l'occasion de ces rectifications, ont pu tomber dans les erreurs que nous venons de signaler, erreurs matérielles et grossières. Il est à présumer qu'ils ont emprunté ces détails, dont nous ne connaissons pas l'origine, à quelque journal anglais ou américain et dont ils auront calculé d'une manière inexacte le rapport des mesures étrangères avec les mesures françaises. Quoiqu'il en soit, en ce qui nous concerne, nous pouvons affirmer que les renseignements que nous donnons à ce sujet ne sont empruntés à aucune autre feuille, mais nous les établissons nous-mêmes à l'aide des exemplaires originaux que nous avons sous les yeux et entre les mains en rédigeant cette courte note.

Cet exemple d'une minime importance en lui-même, peut servir à constater de nouveau le soin scrupuleux avec lequel nous écrivons et l'intention que nous avons d'établir même pour les moindres faits nos appréciations sur des données précises et aussi certaines que possible. Ce même fait nous permettra de faire remarquer avec quelle légèreté la presse parisienne, trop servilement copiée par les journaux de province, recueille ses informations : elle est loin, comme on le voit, d'être aussi bien instruite que les lecteurs naïfs se l'imaginent et, si elle se trompe complètement sur des faits si faciles à contrôler, on doit se faire une fâcheuse idée de ses assertions sur des questions d'un caractère moins précis et reconnaître qu'elle n'apporte pas à sa tâche une exactitude aussi consciencieuse qu'elle le devrait, et qu'elle est loin de mériter une confiance aveugle et absolue.

ALÉTHÈS.

MITRAILLEUSES

Le jury assemblé à Clermont-Ferrand pour juger les personnes incriminées dans l'affaire des troubles de la ville de Thiers, vient de prononcer un verdict d'acquiescement en faveur de tous les accusés.

Il y a des personnes qui s'étonnent et qui crient au scandale et à la partialité. Le jury peut réclamer en sa faveur le bénéfice des circonstances atténuantes : on lui avait posé 546 questions. Cinq cent quarante-six questions ! Nous le demandons en toute conscience, s'il peut exister une tête de juré capable de débrouiller un tel chaos. Nos braves Auvergnats, ahuris et se rappelant le proverbe *dans le doute, abstiens-toi*, ont préféré acquiescer tous les prévenus plutôt que de s'exposer à condamner un innocent.

Nous trouvons beaucoup moins justifiablés les journaux parisiens qui prétendent que l'on s'égorge à Lyon. Cette idée est chez eux une monomanie qui date du 4 septembre. Nous nous rappelons qu'il y a un an, la même presse parlait avec effroi, avec terreur de la situation de notre malheureuse ville. Il fallut l'investissement pour mettre un terme à ces doléances. Nous réclamâmes à cette époque contre ces exagérations d'autant plus déplacées que Paris aurait fait bien mieux de surveiller sa propre situation que de s'inquiéter de la nôtre. Paris qui nous plaignait tant, a vu deux ou trois insurrections pendant le siège suivies de la plus épouvantable guerre civile, tandis que Lyon traversait presque sans trouble une période si agitée.

Nous répéterons même ce que nous avons déjà dit à propos de l'affaire Arnaud et de l'échauffourée du 30 avril, que nous n'aurions pas eu à les déplorer, si nous avions été administrés par d'autres que par des créatures de M^e Gambetta, pourvus de capacités plus grandes que n'en pouvaient avoir un échappé de l'école normale ou un ex-lieutenant de chasseurs à pied.

Il paraît d'ailleurs que ce ne sont pas seulement les capacités administratives qui font défaut à nos commissaires extraordinaires de la République. On se souvient de l'impolitesse grossière de M. Challe-mel-Lacour. Il y a quelque temps un de nos concitoyens, reçu en audience par le préfet actuel, a été amené à lui faire la déclaration suivante :

— Monsieur le préfet, lui a-t-il dit, j'ai été reçu à différentes reprises par vos prédécesseurs, MM. Sancier et Chevreau ; je suis forcé de vous témoigner mon étonnement de voir un fonctionnaire de la République faire regretter les fonctionnaires de l'empire. (Historique.)

LÉGION.

Correspondance.

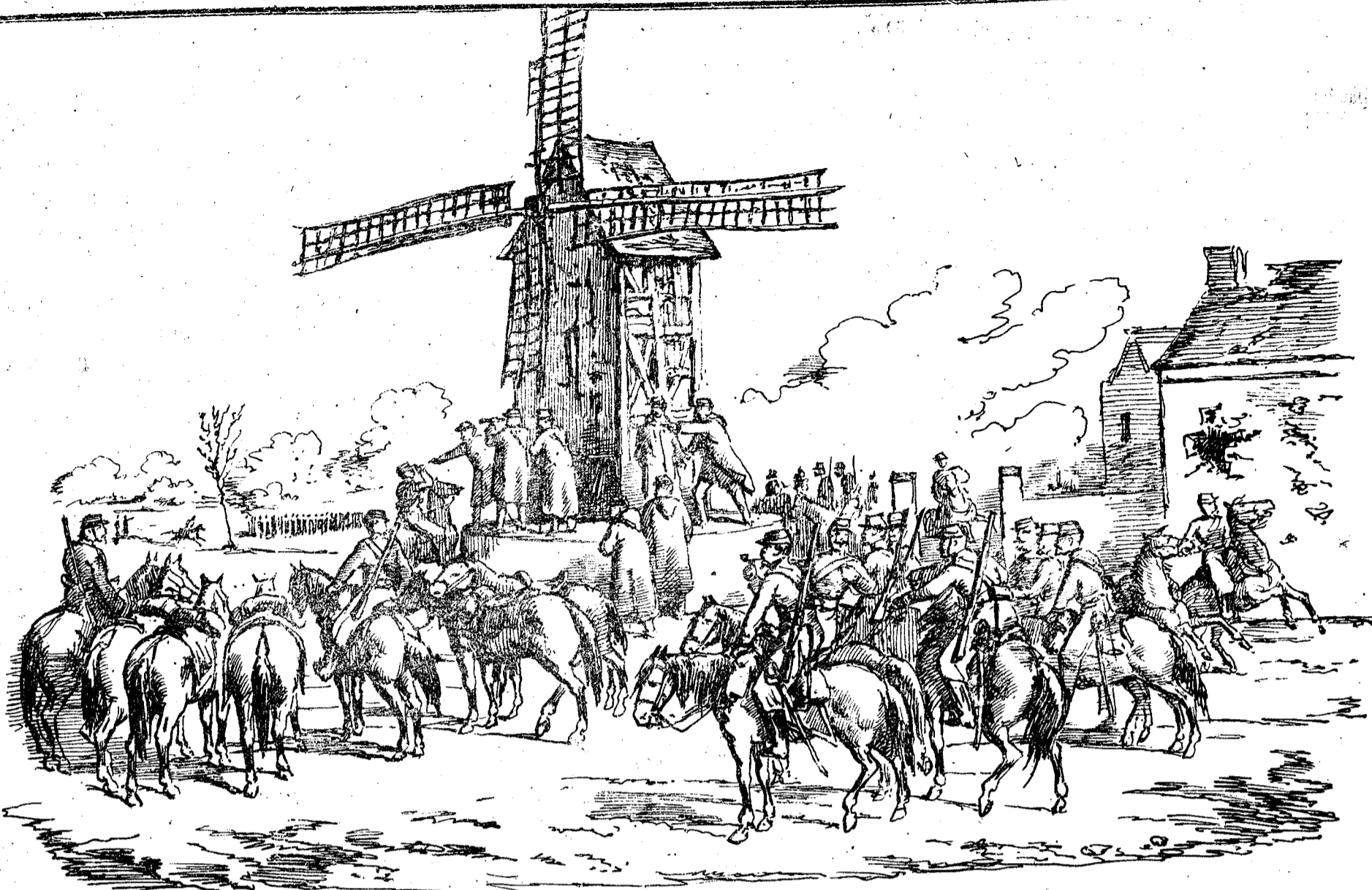
Un particulier. — Vela ce que c'est, petit, de pas pouvoir s'entendre : la frigousse est arrivée trop tard et j'ai pas eue le temps de faire la sauce comme je le voulais. Enfin, de quoi donc que t'as peur, grand gognand. Je sis ben comme toi, moi.

M. B., à Lyon. — Très-bien. Trochu est un beau phraseur comme Sophocle ; Sophocle a commandé les armées comme Trochu, cependant nous ne pensons pas que Trochu, comme Sophocle, puisse croire que l'ambre soit des larmes pétrifiées des sœurs de Méléagre changées en oiseaux.

Fourvière. — Te m'as averti trop tard. J'ai pas eue le temps de regagner mon mimero à ton idée, mais un de ces jours je manigancerais une histoire toute en images et si ça tombe pas d'accord, je te le mettrai de côté tout de même, comme aussi quand je parlerai du mami que sine *Achévé*. Quant à l'image, pour que te soyes pas obligé de la mettre, faudra porter toi-même ton papelard à la boutique ; te mettras sus l'adresse M'sieu le rédacteur en chef et pis en haut *personnel*, ça fait que les gones de la boîte que sont curieux comme des chattes, y leur sera défendu d'y fourrer leur nez.

M. H. B., citoyen suisse. — Votre lettre nous arrive trop tard aujourd'hui ; il y sera répondu dans notre prochain numéro.

Le Gérant, VIBERT.



Le général Faiderbe et son état-major au Moulin-à-Tout-Vent pendant la bataille de Saint-Quentin
(D'après le croquis d'un officier).

LE GÉNÉRAL FAIDERBE.

Parmi les hommes qui ont complètement trompé l'espoir du pays dans la seconde période de cette guerre, il faut placer en première ligne le général Faiderbe. Nommé au commandement de l'armée du Nord par un décret du 18 novembre 1870, l'excellente réputation d'administrateur qu'il apportait avec lui, faisait supposer qu'il accomplirait la tâche qui lui était confiée, avec un plein succès. L'armée du Nord comptait déjà trois divisions d'infanterie, formant un total de 33,000 hommes. Il n'y avait donc plus qu'à augmenter encore ce chiffre, à utiliser les ressources immenses que fournissait le pays, entièrement couvert de forteresses et peuplé d'hommes vigoureux et excellents soldats, et à adopter une tactique propre à faire valoir sans les compromettre ces éléments de victoire trop neufs encore pour donner des résultats immédiats. Nul, mieux que le général Faiderbe, ne semblait propre à réaliser ce programme, mais, dès les débuts de ses opérations, cette illusion cessa complètement. On n'eut pas de peine à reconnaître que le nouveau chef songeait bien plutôt à servir les projets du dictateur qu'à assurer le salut du pays.

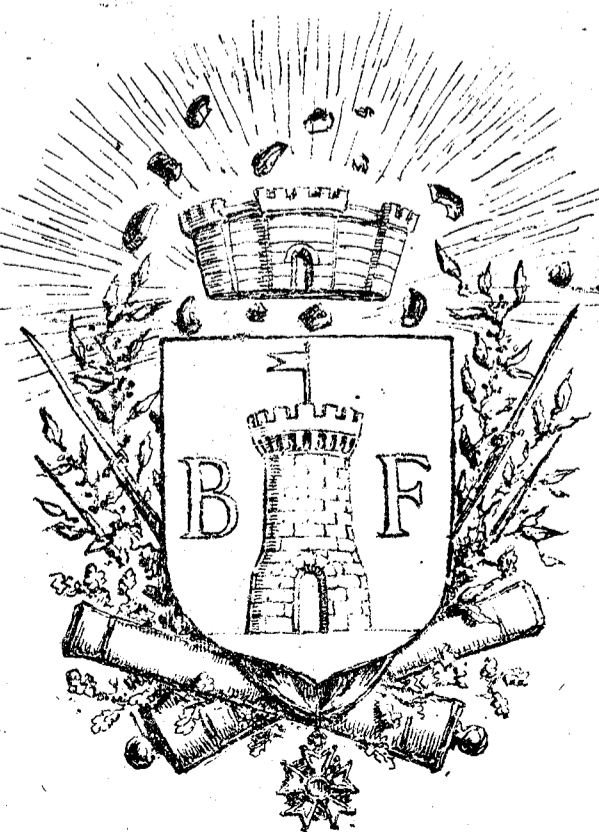
Après avoir partagé nous-même les espérances de tout le monde, nous fûmes bientôt désabusés et dans notre numéro du 15 janvier, nous signalions déjà l'attitude déplorable du général Faiderbe, de même que nous avions fait observer précédemment l'imprudence qu'il y aurait à engager directement cette armée trop nouvelle.

Le général Faiderbe a pris la peine de justifier toutes nos prévisions : il s'est complètement démasqué. Ce n'était pas un soldat combattant pour sauver la France, mais un homme politique travaillant à sa propre fortune et à celle de son maître. Le général Faiderbe ne s'est pas contenté de laisser deviner par ses actes ses sentiments secrets, il vient de faire paraître un livre, où dans une dédicace maladroitement s'avoue sans déguisement pour la créature de l'ex-dictateur Gambetta. Ce livre intitulé : *Campagne de l'armée du Nord en 1870 et en 1871* et sur lequel nous reviendrons plus d'une fois, n'est qu'une apologie naïve de sa personne et de sa conduite. Dans cette voie, il n'est sorte de contradictions et d'inconséquences devant lesquelles il ne recule pas.

Ce livre, du reste, n'est que le développement des proclamations et des ordres du jour si étranges que publiait le général Faiderbe, prenant ainsi les luttes de l'armée du Nord pour piedestal, il a réussi à acquérir une notoriété politique, mais il n'en est guère de plus mal acquise : tout son mérite, comme le prouve son livre lui-même, ne réside que dans ses assertions inexactes et dans les éloges plus exagérés qu'il s'adresse. Cette exploitation est d'autant plus fâcheuse que le général Faiderbe ne peut revendiquer qu'une faible part dans ce que l'armée du Nord a présenté surtout de remarquable, c'est-à-dire dans sa rapide organisation. Cette organisation n'a commencé réellement que peu de jours avant l'arrivée du général Bourbaki qui en vint occuper le commandement le 22 octobre.

En quelques semaines, trois brigades furent complètement formées et, lorsque le général, cédant avec une rare abnégation, quittait le 19 novembre cette armée, elle comptait déjà 25,000 combattants qui, les 25 et 27 novembre, purent livrer bataille. Quelques jours après, le 23 décembre, le général Faiderbe trouvait un corps d'armée de trois divisions bien

complètes et, dans la période de six semaines qui suivit, il ne sut l'augmenter que d'une division. Il faut bien le reconnaître, même après les récits intéressés et peu exacts de cet officier. Dans l'espace d'un mois, il livra quatre combats, à la suite desquels il fut presque toujours obligé de se replier à de grandes distances. Nul plan préconçu ne paraît avoir jamais dirigé ses opérations, qui semblent plutôt avoir été des coups de tête que des manœuvres stratégiques. La manière même dont il les raconte et l'avou étrange qu'il a fait publiquement à propos de la bataille de St-Quentin, sont les preuves écrites d'une insuffisance ou d'une étourderie inexcusable. Pont-Noyelles, Bapaume, sont marqués au coin de cette irrésolution. A Bapaume surtout, où marchant en vainqueur, pour délivrer Péronne, il se replie tout-à-coup, pour renouveler ensuite cette campagne alors que la capitulation de cette place la rendait inutile. Il pousse en avant vers Paris sachant bien qu'il ne pourra y arriver et rencontre l'ennemi, au lieu de le prévenir en culbutant une de ses divisions, il attend son attaque adossé à St-Quentin, dans la position la plus défavorable qui se puisse imaginer et qui a obtenu le seul résultat qu'on en pouvait attendre.



Armes de Belfort.

LES ARMES DE BELFORT.

La ville de Belfort a formé une demande qui sera présentée par M. Keller pour obtenir d'ajouter à ses armoiries la croix de la Légion-d'Honneur en souvenir du long siège qu'elle a subi.

Cette demande sera certainement agréée, mais nous ne savons trop comment on pourra insérer cette marque de distinction sans altérer le caractère et l'aspect artistique de ce blason.

Les armoiries de Belfort dont nous donnons le dessin ci-contre sont d'azur à une tour d'or, girouettée d'argent, posée sur une terrasse de même et accostée des lettres B F d'or. On voit tout d'abord qu'il n'y a pas de place pour les insignes de la Légion-d'Honneur et qu'il faudrait pour cela, soit modifier complètement ce blason, soit altérer les figures qui le composent.

Nous proposerions volontiers, si notre voix pouvait être écoutée, d'adopter une disposition à la fois plus commode et plus normale. Ce serait tout simplement d'ajouter la croix de la Légion-d'honneur au-dessous et non pas même dans le champ de l'écusson, conformément à ce qui se fait pour les ordres qui accompagnent les armoiries des particuliers. On nous fera peut-être observer que pour ces derniers les décorations ont un caractère transitoire et doivent figurer comme accessoire, tandis que pour la ville de Belfort, la croix de la Légion-d'Honneur restera une distinction perpétuelle. Cette objection n'a aucune valeur, car, en effet, pour les armes de France les ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit qui en étaient également l'ornement perpétuel, étaient néanmoins placés en dehors de l'écusson. C'est là, d'ailleurs, un principe héraldique, qui a été violé mal à propos par les règles arbitraires imaginées sous le premier empire et qui sont aussi disgracieuses sous le rapport artistique qu'irrégulières au point de vue du blason. Il y a plusieurs villes en France qui ont la croix de la Légion-d'Honneur dans leurs armoiries. Très-laid de forme, sans aucun caractère héraldique, cet insigne y fait toujours le plus mauvais effet; on a de la peine à l'y reconnaître et il défigure la plupart du temps des armoiries qui, auparavant, présentaient l'aspect le plus heureux et le plus élégant. Tous ceux qui s'intéressent à l'art héraldique partageront notre sentiment et si la ville de Belfort venait à prendre l'initiative de cette heureuse réforme, il est vraisemblable qu'à son exemple les autres villes qui sont décorées de la même distinction, s'empresseraient de rétablir leurs anciens blasons dans leur simplicité primitive et placeraient la croix de Légion-d'Honneur au-dessous de leur écusson, comme il doit être pour se conformer à l'usage ordinaire et aux règles héraldiques.

GUIGNOL ILLUSTRÉ

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Simon-Maupin et rue de Lyon, 64.

JOURNAL PATRIOTIQUE, PARAISSANT LE SAMEDI

BUREAUX DE VENTE

Rue Simon-Maupin et rue de Lyon, 64.

ABONNEMENTS :

Trois mois : 3 fr. 50 c.

RÉDACTEUR EN CHEF : LÉGION.

Les manuscrits ne sont pas rendus.

LA SÉANCE DU 30 AOUT



Arregardez donc, les gones, v'la n'image qu'on m'a donnée ; dihez voir ça que ça n'arreprésente, vous que n'avez tété en classe.

GUIGNOL & GNAFRON

à la Fête des Ecoles

Gn'a de pillereaux qu'ont voulu faire accroire comme ça que nous ons rien dit, nous autres, à c'te fête des écoles. C'est manquement la *Décence réalisation* qu'esse jalouse, parce qu'elle a pas pu en être et qu'on a liché tout le vin sans elle, qu'a fait tous ces racontages.

Maginez-vous voir, z'enfants, si de particuyers comme nous autres, moi et Gnafron, qui sont le foyer de l'instruction lyonnaise par le chelu de la bouteille, si nous aurions rien jacassé à c'te mémorable carimonia. Oui, les gones, nous ons parlé, seulement nous ons pas pu encore vous redire notre parlement, parce que nous l'avions perdu en route.

Figurez-vous que nous avions tout ça couché sur un papier, mais nous nous sons tant trouvés émutionnés que nous nous rentrés que trois jours après et quand nous ons été à l'hosteau, plus de papelard. Gn'a fallu le chercher, les gones, nous ons mis quinze jours à le trouver. Ah! c'est que faut vous dire: nous ayons fait nos estations en route à tous les bouchons et à tous les vinaigres. Gn'a fallu tout recommencer. Maginez-vous c'te besogne; avé ça nous nous rappelions plus bien par osque nous étions passés. Toujours l'émution, quoi!

Nous sons d'abord aller au Cornard, ça ben sur. Pis nous ons passé la passerelle St-Georges, nous ons pris la rue St-Alène à cause de Gnafron, mais nous ons pas pu savoir si c'était par la rue de la Charité ou la rue St-Joseph. Enfin nous ons essayé de partout et même chez Durand, au Bon Coin, pis manquement chez Sandier, place de la Charité, pis en rue de la Barre, chez Napoly, aux Quatre Fils Aymon, sus le quai Bon-Rencontre. Nous ons encore été jusqu'au Terreaux, au café du Chat, par précaution et finalement jusqu'à St-Clair, parce que nous ne sayons pas si nous ayons passé la traillé. Rien trouvé. Nous sons alors revenus par les Bretteaux, la Guillotière, sans en manquer un, jusqu'au café de la Mairie. Toujours rien de rien, enfin, à feurce de fouinasser de tous les côtés, maginez-vous où nous l'ons déniché. Ah! bonnes gens, chez Barbecot, en rue Madame. Oui bien, les gones, chez Barbecot. Si c'est possible! Encore le particuyer voulait pas nous le rendre; y voulait s'en servir, ben sûr. Si on n'avait pas reconnu l'autre graphe de Gnafron, gn'aurait fallu aller au juge de paix. Enfin vela le machon, tachez moyen d'en renifler la moralisance et vous dégoutez pas si gn'a de taches de vin sus le papier.

DISTRIBUTION DES PRIX.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Les gones y vivent pas tant seulement de cervelas et de petit bleu, mais encore de plus arrimais de toutes les gognandises et des blagues que leur z'y font envaler les plumassiers et les avocassiers, depuis l'Eugène Véron jusqu'au Masque-Grossi. C'est à seule fin de vous incurquer dans la comprenette cette massime de Fille-à-Sophie, que celui que s'appelait avant-hier Barodet tout court, hier cetozen Barodet, aujourd'hui *Mossieu* Barodet, et que s'appelera demain *Mossieu* de la Barodière, et pis cet autre mami, qui sinait avant-hier Vacheron tout cru, hier cetozen Vacheron, aujourd'hui *Mossieu* Vacheron, en attendant que demain y se décompose en *Mossieu* de la Vache-Ronde, que ces deux finauds, dis-je, vous ont machuré de racontances en imprimaison.

Eh ben! mes frangins, le conseil menistratif à l'école guignolicipable a pas voulu trainasser par d'arnier le progrès mulicipable, et pisque y n'esse permis à tout le monde de dire des bêtises, note Directeur et note Président vont nous y dégoiser les figures de la rhétorique paravant que d'y couronner celles de la République.

DISCOURS DE MOSSIEU GUIGNOL, directeur,

(L'orateur liche un verre d'eau sucrée).

CHERS POUPONS,

Faut pas vous escandaliser si je me rince le cornolon avé de sucre cardie, c'est que, voyez-vous, j'ai

rien que de douceurs à vous baver, même que vous aller y sucer sans pain comme de sirop de melasse.

Oui, z'enfants, nous sons contents de vous. Gn'y a à peine un an que vous cirez vos culottes sus la banquette de me n'académie, et déjà vous croquez dans les vesses parisiennes et griffardez sus les murailles le nom de ça que vous... laissez sus le trottoir. Gn'en a parmi vous qu'ont pas sept ans et que vous y gueulent sans quincer la *Marseyaise*, le *Pied qui r'mue* et *Sacristain, je sis en goguette*; que vous y débitent par cœur l'histoire naturelle des corbeaux et des cafards, et censément... tez! vela z'ici un mioche que vient de dire m... à sa maman, sans dictionnaire, et y n'est pas encore sevré, le bambin. Oh! merci les gones, merci de vos insuccès; vrai, que ça me dépointelle l'arquet de la sensibilité de reluquer vos petits becs que vous barrent un juron comme les postyons de Venissieux. Le vela le progrès, c'te fois, nom de nom! et que nous vons encore bûcher, le pas, mes fistons? mais bûcher de mâle en pire et cogner dedans le baluchon de note intelligence jusqu'à n'en gober de z'indigestions chiantifiques. Et pis ayez pas peur, pauvres vieux; si on nous a caromniés par de z'insurtes, que nous voulions dans c'te fête manigancer une saoulée politique ou irreligieuse, c'est z'une mensonge qu'esse pas vraie. Nous leur z'y ferons voir que c'est à l'incontraire. Courage! soyons tous de bons zigs et nous grimpoterons à la journalisterie ou à la constipante, à tandis que les miaillons de frères se grolasseront avé de galoches sus le bitume. Y manque encore pour ça quèque chose à vote induction; mais Gnafron est là. Je lui cède le batillon: écoutez bien, y vous apprendra à boire.

DISCOURS DE MOSSIEU GNAFRON, PRÉSIDENT

(Il avale une chopine sans fermer l'œil)

MES PETITS CHOUX,

Oui, censément que je vas vous tailler une leçon un peu chique, et comme dirait Mossieu Guignol, ça sera pas une saoulée politique irreligieuse. Tout de même, c'te imbécile d'Empereur s'est-il pas laissé chippé à ses dents comme une huitre empaillée? C'est bien fait, le gueux, y n'avait fiché l'intrusion lyonnaise dans un margouillis que demandait un ressemelage et que vote serviteur a été feurcé de tanner le cuir à ces espèces d'ignorantins, et de coller à l'Académie de z'empaignes neuves, que prendront pas l'eau, allez j'en réponds. (Il avale un verre de vin.)

Je viens donc vous y dire que c'est pas du tout une saoulée politique irreligieuse. Mais, nom d'un tire-pied, là franc! ces menarchies et c't empire c'étaient de fichues canailles. Y vous emboimaient, y vous embarlificotaient dans le catéchisse que ça vous tenait comme pège et qu'y avait pas moyen d'aggraser un plumet seulement quate fois par semaine. Aussi même les savequiers étiont tous de benônis qu'aviont jamais chaussé le progrès, cruches comme tout, sachant pas connaître le Brindas d'avé le Xérés. Oui, gn'avait qu'un gone que pouvait faire gicler la lumière sus la société. L'eusses-tu cru, ma grand! C'était ton petit-fils. (Un verre de vin disparait.)

Ah! que j'en dirais encore sans quartier, si je pouvais parler politique irreligieuse! Ces menarchies, c'étaient de tyrannies, et la République c'est la liberté! Et tous ces cléricaux sont de z'anes premier mimeros. Oh! j'en sais long, allez. Tenez ce Bossuet le plus savant d'entre eusses, y n'a jamais pu passer BA ba, et Fénelon savait pas siner son nom. Tas de bugnes, va! (Un verre de vin arrose les bugnes.)

Comme dit Guignol — pardon, Mossieu Guignol, — c'est pas une fête politique irreligieuse; mais ces coquins de rois nous ont joliment tarabusté. Enfin finalement nous buvons à l'ombre de la République: *l'avenir politique de la France est assuré*. Se sont-y pas mis dans la caboche que nous ont fait de z'incendies avé de pétrole? Moi, faire de z'incendies, que suis innocent comme un pillolet que tette encore sa meman! Allons donc, c'est eusses, les moine-à-chiste. Mais nous, les gones, de pétroles. Qué bêtise? de Champagne, oui! de Bordeaux, oui! de Beaujolais. Mais de pétrole que ça se ressemble à l'eau comme deux sous.

Allons, mes chéris, fesez comme moi, nous vons commencer à boire! Vive la République! mais pas de politique, s'y vous plaît.

LA PÉTITION

Pour la dissolution de l'Assemblée nationale.

Ce que l'on devrait enseigner en France, même avant la lecture, ce serait la logique, puisque, grâce aux romans-feuilletons et aux journaux grands et petits, notre gros bon sens français a complètement disparu.

La logique nous éviterait, par exemple, de voir courir par les rues des pétitions semblables à celles que l'on fait signer en ce moment aux enfants grands et petits, depuis l'âge de douze ans jusqu'à celui de la démence sénile, pour demander la dissolution de l'Assemblée.

La minorité qui supporte avec impatience l'autorité de la Chambre, seul pouvoir souverain qui soit hélas! en France en ce moment, la minorité a cherché les moyens de se soustraire à ce pouvoir. Elle a posé d'abord à nos représentants cet ultimatum: Vous n'êtes pas constituants, mais reconnaissez d'abord le gouvernement de la République.

La logique a répondu: Mais s'il n'y ont pas aptes à former une constitution, encore moins sont-ils aptes à constituer une forme de gouvernement.

A cette réplique, autre argumentation: Vous avez été nommés pendant l'occupation étrangère, vous n'êtes pas l'expression libre de la volonté du pays.

La logique répond de nouveau: L'ennemi occupe encore notre territoire, une seconde assemblée aurait le même défaut.

Les hommes qui ont formulé ce fameux programme: Pas un pouce de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses, les hommes qui livrent les places fortes à l'ennemi et qui s'écrient qu'ils n'ont pas capitulé, les hommes qui se laissent enlever six pièces d'artillerie et qui affirment avoir ramené leurs batteries intactes, les hommes qui chantent victoire parce qu'ils ont fait passer la nuit à leurs troupes sur les positions qu'ils leur avaient assignées à une lieue en arrière du champ de bataille, ces gens là ne se découragent pas pour si peu. A force de remanier ils en sont arrivés à trouver une formule. L'Assemblée, disent-ils, a été nommée pour traiter de la paix ou de la guerre, mais non pas pour dresser une constitution. Et les voilà tout fiers de leur trouvaille. Mais la logique réclame encore. Il existe en philosophie un axiome qui s'énonce en ces termes prosaïques: Qui peut le plus, peut le moins. Et, quand on vient nous dire de sang-froid que l'Assemblée qui a pu décider de cette question de vie ou de mort, d'être ou de non-être, qui s'appelle la paix ou la guerre, est incapable de rédiger l'un de ces programmes que l'on appelle constitution et qui ont à peu près l'importance, comme autorité et comme durée, de ces tableaux-programmes que les entrepreneurs de spectacles font afficher au début de l'année théâtrale, quand nous entendons exprimer un semblable raisonnement, tout ce que nous avons de sens commun et de logique se révolte en nous.

Et vraiment que vaut une constitution, quelle est son importance, quelle est sa durée? Nous en avons eu une douzaine depuis la déclaration des droits de l'homme de 1789 jusqu'à celle du plébiscite, en comptant la constitution de 1791, de 1793, 1795, 1799, 1804, la charte de 1814, l'acte additionnel aux constitutions de l'empire de 1815, la charte-vérité de 1830, la constitution de 1848 et celle de 1852. Qui, en France, n'a pas le droit de se faire une constitution, depuis Napoléon 1^{er} jusqu'à Me Ollivier? Que doivent durer ces constitutions? Sept ans à peine. Et voilà ce qu'une assemblée souveraine qui a pu disposer du sol de la patrie et de la nationalité de plusieurs millions d'hommes, voilà ce quelle ne pourrait promulguer: quelques formules usées et banales, destinées à vivre à peine quelques années et dont le monde calcule et escompte par avance le changement ou la suppression complète! Non, c'est trop fort et une pareille inconséquence ne peut être prise au sérieux. Avouons-le donc ouvertement: là n'est pas la véritable question. Personne ne doute que l'Assemblée ne soit capable d'édifier cette construction provisoire que l'on appelle constitution, le véritable motif de tout cela, pour ceux qui réclament sous un si grotesque prétexte la dissolution de l'Assemblée, c'est que malheureusement cette assemblée n'est pas composée comme ils le désireraient. La minorité du pays y est représentée par une minorité; elle voudrait au contraire y régner en souveraine. Ce but, la minorité oligarchique qui se pare hypocritement du titre de républicain, croit pouvoir l'obtenir en ce moment. Les maladresses du chef du pouvoir exécutif, le spectacle toujours impopulaire en France des luttes oratoires et parlementaires ont discrédité le gouvernement. Les luttes intestines, les horreurs de la guerre civile ont surexcité les esprits, les propos inconsidérés de la presse entretiennent et activent cette fermentation en même temps que es conservateurs se lassent et se découragent de plus en plus de ces combats du scrutin, qu'il faut renouveler sans cesse; dans cet état de chose, le parti avancé, maître de la démocratie et comptant d'autre part sur la lassitude du parti conservateur, se croit assuré de s'emparer en ce moment du pouvoir par une victoire complète sur le suffrage universel.

Telle est la véritable pensée des promoteurs de la pétition et de tous ceux qui poussent à la dissolution de l'Assemblée. Faire valoir d'autres prétentions n'est qu'une manœuvre puérile, ridicule et indigne d'un parti qui se dit fort et puissant. Que l'on ait donc enfin la vertu de Danton, que l'on ait tout au moins le respect du sens commun, que l'on apprenne la logique : elle nous rappellera de temps à autre à ces sentiments de franchise et de loyauté, qui ont depuis quelques années si complètement disparu de nos discussions politiques.

Léo.

Un problème à résoudre.

Nous recevons la lettre suivante, à laquelle nous ne nous chargeons pas de répondre.

Monsieur le rédacteur,

Je ne suis qu'un simple caporal et je n'ai pas le droit d'adresser des réclamations à mes supérieurs, mais comme vous me paraissez bien renseigné sur ce qui intéresse le militaire, permettez-moi de recourir à votre obligeance au sujet d'un fait qui m'embarrasse beaucoup. Le 4^e conseil de guerre, sous la présidence de M. le colonel Boide-metz, vient de condamner à mort un soldat du 109^e de ligne, convaincu d'avoir fait partie des bataillons fédérés de Paris. Cette condamnation se base sur ce seul chef, que l'accusé aurait porté les armes contre la France, parce qu'il a combattu dans les rangs des insurgés. Voilà qui est clair et que je comprends parfaitement. Mais voici maintenant mon embarras :

Il n'y a guère plus d'un an, lorsque la guerre contre la Prusse a commencé, nous combattions sous le commandement du maréchal Lebœuf, et je me souviens que, dans les biographies pleines d'éloges qui furent alors consacrées à cet officier, on rappelait qu'en 1830 il avait pris part à l'insurrection et avait combattu sur les barricades contre l'armée. Il y a là une distinction que je ne m'explique pas : comment se fait-il que M. Lebœuf, en tirant sur les soldats de la garde, n'a pas porté les armes contre la France, tandis que mon camarade Martinet est condamné à mort pour avoir tiré sur les troupes de Versailles ? Comment se fait-il qu'un acte qui coûte la vie à un simple soldat, vaut des éloges à un officier ? Comment se fait-il que le même fait qui fera fusilier mon pauvre diable de camarade, n'a pas empêché M. Lebœuf de devenir maréchal de France, ministre de la guerre et major-général de l'armée du Rhin.

Il y a là pour moi un problème insondable, dont je vous serai très-reconnaissant de fournir la solution : s'il est vrai que tout soldat français porte dans sa giberne son bâton de maréchal de France, il est bon qu'il sache si, en voulant le mériter comme le maréchal Lebœuf, il ne risque pas de gagner douze balles dans la tête, comme le soldat du 109^e de ligne.

Recevez, etc.

X., caporal au X. de chasseurs à pied.

Les plus grands journaux du Monde.

On a pu lire sous ce titre dans les journaux de Paris quelques renseignements sur lesquels nous nous permettrons de revenir, parce qu'ils ne sont pas exacts.

Le plus grand journal qui existe, est, en effet, *The Constellation*, journal américain illustré, de quatre feuillets, *Illuminated quadruple sheet*, mais il n'a pas les dimensions qu'on lui attribue. D'après l'exemplaire que nous avons sous les yeux, chaque feuillet de ce journal mesure 0^m89 de large sur 1 m. 28 de haut, ce qui donne pour la feuille ouverte la longueur totale de 2 m. 58 sur 1 m. 78 de largeur, formant une superficie totale de 4 mètres carrés 58 décimètres carrés et 68 cent., les dimensions d'un drap de lit de notable grandeur.

Conformément à la disposition de tous les journaux illustrés, quatre pages sur huit sont dépourvues de gravures et comprennent chacune douze colonnes de texte, où l'on compte 478 lignes à 40 lettres environ par ligne. Chaque colonne renferme 19.120 lettres et chaque page par conséquent 229.440. Les huit pages en journal donneraient alors un million 825.520 lettres, mais il faut en déduire une quarantaine de gravures intercalées dans le texte, qui, avec le titre, occupe une surface qui renfermerait sans cela 358.920 lettres. Il reste donc un million 466.600 lettres réparties dans 96 colonnes donnant un total de 36.915 lignes.

Ce journal, s'il n'avait point de figures, renfermerait la matière de trois forts volumes in-octavo de 480 pages à 32 lignes à la page et 45 lettres à la ligne, ou bien encore de trois volumes de la collection Charpentier ou plus de cinq volumes de la bibliothèque Michel Lévy à 1 fr.

Cette gigantesque feuille, *Leviathan paper*, est cotée à 50 centimes de dollar, soit 2 fr. 65 de notre monnaie, mais l'exemplaire que nous avons n'a été payé que 15 c. de dollar, c'est-à-dire un peu moins de 80 centimes de franc, comme l'indique une surcharge à rubrique. A ce prix, les volumes Charpentier, qui, quoique n'ayant pas de gravures, se vendent trois francs, ne vaudrait pas même 0^f30 et ceux de la collection Michel Lévy un peu plus de trois sous.

En somme, chaque page de la *Constellation* est donc, non pas comme le disent nos confrères parisiens, presque aussi grande mais plus grande que tout le *Grand Journal* qui paraissait à Paris il y a une semaine d'années. Celui-ci, entièrement ouvert, ne mesure que 1^m09 sur 0^m70, tandis qu'un feuillet de la *Constellation* a, comme nous l'avons dit, 1^m28 de haut sur 0^m89 de large.

Après ce journal, celui dont les pages offrent le plus grand développement, est une autre feuille de New-York, l'*Evening-Post*, qui a 0^m79 de hauteur sur 0^m68 de large.

Le journal parisien, dont nous rectifions l'article, fait passer en première ligne comme grandeur, après la *Constellation*, la *Tribune* de New-York. Cela n'est point exact : le premier rang en ce genre appartient au *Times* de Londres, qui, ayant la même largeur, est de près de 0^m03 plus haut. La *Tribune* d'ailleurs ne saurait revendiquer le premier rang même en Amérique, car s'il est d'un papier un peu plus grand que le *Times* de New-York, il est en réalité de la même dimension comme texte et même il contient généralement moins de matière que celui-ci. Le *New-York Standard* est de la même dimension, mais il ne paraît pas en quatre feuilles comme les précédents : aussi se vend il moitié moins cher.

La *Tribune* n'a pas non plus le privilège du bon marché, car elle se vend comme le *New-York Times*, 4 cent. de dollar, environ cinq sous.

Nous avons de la peine à nous expliquer comment les grands journaux de Paris qui nous fournissent l'occasion de ces rectifications, ont pu tomber dans les erreurs que nous venons de signaler, erreurs matérielles et grossières. Il est à présumer qu'ils ont emprunté ces détails, dont nous ne connaissons pas l'origine, à quelque journal anglais ou américain et dont ils auront calculé d'une manière inexacte le rapport des mesures étrangères avec les mesures françaises. Quoiqu'il en soit, en ce qui nous concerne, nous pouvons affirmer que les renseignements que nous donnons à ce sujet ne sont empruntés à aucune autre feuille, mais nous les établissons nous-mêmes à l'aide des exemplaires originaux que nous avons sous les yeux et entre les mains en rédigeant cette courte note.

Cet exemple d'une minime importance en lui-même, peut servir à constater de nouveau le soin scrupuleux avec lequel nous écrivons et l'intention que nous avons d'établir même pour les moindres faits nos appréciations sur des données précises et aussi certaines que possible. Ce même fait nous permettra de faire remarquer avec quelle légèreté la presse parisienne, trop servilement copiée par les journaux de province, recueille ses informations : elle est loin, comme on le voit, d'être aussi bien instruite que les lecteurs naïfs se l'imaginent et, si elle se trompe complètement sur des faits si faciles à contrôler, on doit se faire une fâcheuse idée de ses assertions sur des questions d'un caractère moins précis et reconnaître qu'elle n'apporte pas à sa tâche une exactitude aussi consciencieuse qu'elle le devrait, et qu'elle est loin de mériter une confiance aveugle et absolue.

A. LÉTHES.

MITRAILLEUSES

Le jury assemblé à Clermont-Ferrand pour juger les personnes incriminées dans l'affaire des troubles de la ville de Thiers, vient de prononcer un verdict d'acquiescement en faveur de tous les accusés.

Il y a des personnes qui s'étonnent et qui crient au scandale et à la partialité. Le jury peut réclamer en sa faveur le bénéfice des circonstances atténuantes : on lui avait posé 546 questions. Cinq cent quarante-six questions ! Nous le demandons en toute conscience, s'il peut exister une tête de juré capable de débrouiller un tel chaos. Nos braves Auvergnats, ahuris et se rappelant le proverbe *dans le doute, abstiens-toi*, ont préféré acquiescer tous les prévenus plutôt que de s'exposer à condamner un innocent.

Nous trouvons beaucoup moins justifiables les journaux parisiens qui prétendent que l'on s'égorge à Lyon. Cette idée est chez eux une monomanie qui date du 4 septembre. Nous nous rappelons qu'il y a un an, la même presse parlait avec effroi, avec terreur de la situation de notre malheureuse ville. Il fallut l'investissement pour mettre un terme à ces doléances. Nous réclamâmes à cette époque contre ces exagérations d'autant plus déplacées que Paris aurait fait bien mieux de surveiller sa propre situation que de s'inquiéter de la nôtre. Paris qui nous plaignait tant, a vu deux ou trois insurrections pendant le siège suivies de la plus épouvantable guerre civile, tandis que Lyon traversait presque sans trouble une période si agitée.

**

Nous répéterons même ce que nous avons déjà dit à propos de l'affaire Arnaud et de l'échauffourée du 30 avril, que nous n'aurions pas eu à les déplorer, si nous avions été administrés par d'autres que par des créatures de M^e Gambetta, pourvus de capacités plus grandes que n'en pouvaient avoir un échappé de l'école normale ou un ex-lieutenant de chasseurs à pied.

**

Il paraît d'ailleurs que ce ne sont pas seulement les capacités administratives qui font défaut à nos commissaires extraordinaires de la République. On se souvient de l'impolitesse grossière de M. Challe-mel-Lacour. Il y a quelque temps un de nos concitoyens, reçu en audience par le préfet actuel, a été amené à lui faire la déclaration suivante :

— Monsieur le préfet, lui a-t-il dit, j'ai été reçu à différentes reprises par vos prédécesseurs, MM. Sen-cier et Chevreau ; je suis forcé de vous témoigner mon étonnement de voir un fonctionnaire de la République faire regretter les fonctionnaires de l'empire. (Historique.)

LÉGIION.

Correspondance.

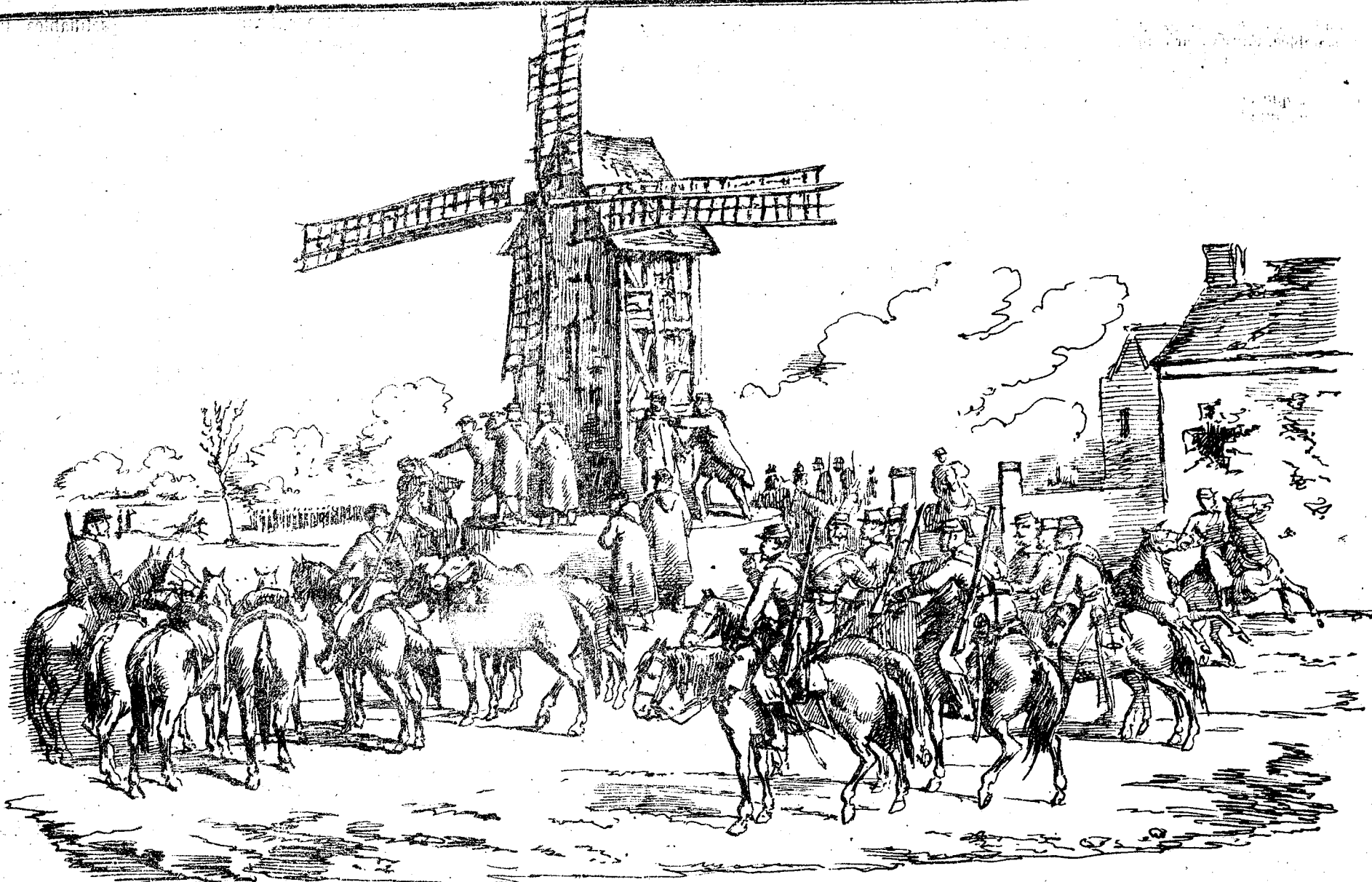
Un particulier. — Vela ce que c'est, petit, de pas pouvoir s'entendre : ta frigousse est arrivée trop tard et j'ai pas eue le temps de faire la sauce comme je le voulais. Enfin, de quoi donc que t'as peur, grand gognand. Je sis ben comme toi, moi.

M. B., à Lyon. — Très-bien. Trochu est un beau phrasier comme Sophocle ; Sophocle a commandé les armées comme Trochu, cependant nous ne pensons pas que Trochu, comme Sophocle, puisse croire que l'ambre soit des larmes pétrifiées des sœurs de Méléagre changées en oiseaux.

Fourvière. — Te m'as averti trop tard. J'ai pas eue le temps de reganiser mon mimero à ton idée, mais un de ces jours je manigancerai une histoire toute en images et si ça tombe pas d'accord, je te le mettrai de côté tout de même, comme aussi quand je parlerai du mami que s'iait *Achévé*. Quant à l'image, pour que te soyes pas obligé de la mettre, faudra porter toi-même ton papelard à la boutique ; te mettras sus l'adresse M^{sieu} le rédacteur en chef et pis en haut *personnel*, ça fait que les gones de la boîte que sont curieux comme des chattes, y leur sera défendu d'y furrer leur nez.

M. H. B., citoyen suisse. — Votre lettre nous arrive trop tard aujourd'hui ; il y sera répondu dans notre prochain numéro.

Le Gérant, VIBERT.



Le général Faidherbe et son état-major au Moulin-à-Tout-Vent pendant la bataille de Saint-Quentin
(D'après le croquis d'un officier).

LE GÉNÉRAL FAIDHERBE.

Parmi les hommes qui ont complètement trompé l'espoir du pays dans la seconde période de cette guerre, il faut placer en première ligne le général Faidherbe. Nommé au commandement de l'armée du Nord par un décret du 18 novembre 1870, l'excellente réputation d'administrateur qu'il apportait avec lui, faisait supposer qu'il accomplirait la tâche qui lui était confiée, avec un plein succès. L'armée du Nord comptait déjà trois divisions d'infanterie, formant un total de 33,000 hommes. Il n'y avait donc plus qu'à augmenter encore ce chiffre, à utiliser les ressources immenses que fournissait le pays, entièrement couvert de forteresses et peuplé d'hommes vigoureux et excellents soldats, et à adopter une tactique propre à faire valoir sans les compromettre ces éléments de victoire trop neufs encore pour donner des résultats immédiats. Nul, mieux que le général Faidherbe, ne semblait propre à réaliser ce programme, mais, dès les débuts de ses opérations, cette illusion cessa complètement. On n'eut pas de peine à reconnaître que le nouveau chef songeait bien plutôt à servir les projets du dictateur qu'à assurer le salut du pays.

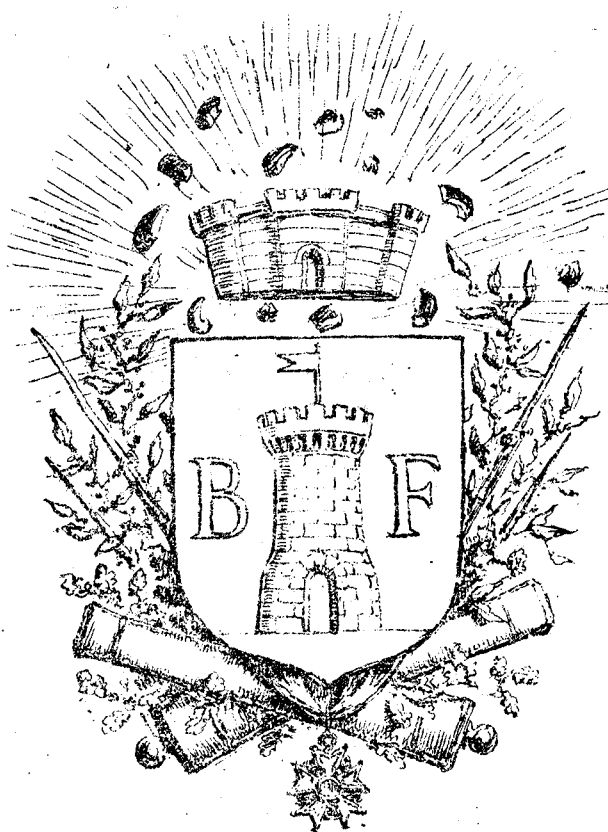
Après avoir partagé nous-même les espérances de tout le monde, nous fûmes bientôt désabusés et dans notre numéro du 15 janvier, nous signalions déjà l'attitude déplorable du général Faidherbe, de même que nous avions fait observer précédemment l'imprudence qu'il y aurait à engager directement cette armée trop nouvelle.

Le général Faidherbe a pris la peine de justifier toutes nos prévisions : il s'est complètement démasqué. Ce n'était pas un soldat combattant pour sauver la France, mais un homme politique travaillant à sa propre fortune et à celle de son maître. Le général Faidherbe ne s'est pas contenté de laisser deviner par ses actes ses sentiments secrets, il vient de faire paraître un livre, où dans une dédicace maladroite, il s'avoue sans déguisement pour la créature de l'ex-dictateur Gambetta. Ce livre intitulé : *Campagne de l'armée du Nord en 1870 et en 1871* et sur lequel nous reviendrons plus d'une fois, n'est qu'une apologie naïve de sa personne et de sa conduite. Dans cette voie, il n'est sorte de contradictions et d'inconséquences devant lesquelles il ne recule pas.

Ce livre, du reste, n'est que le développement des proclamations et des ordres du jour si étranges que publiait le général Faidherbe, prenant ainsi les luttes de l'armée du Nord pour piedestal, il a réussi à acquérir une notoriété politique, mais il n'en est guère de plus mal acquise : tout son mérite, comme le prouve son livre lui-même, ne réside que dans ses assertions inexactes et dans les éloges plus exagérés qu'il s'adresse. Cette exploitation est d'autant plus fâcheuse que le général Faidherbe ne peut revendiquer qu'une faible part dans ce que l'armée du Nord a présenté surtout de remarquable, c'est-à-dire dans sa rapide organisation. Cette organisation n'a commencé réellement que peu de jours avant l'arrivée du général Bourbaki qui en vint occuper le commandement le 22 octobre.

En quelques semaines, trois brigades furent complètement formées et, lorsque le général, cédant avec une rare abnégation, quittait le 19 novembre cette armée, elle comptait déjà 25,000 combattants qui, les 25 et 27 novembre, purent livrer batailles. Quelques jours après, le 23 décembre, le général Faidherbe trouvait un corps d'armée de trois divisions bien

complètes et, dans la période de six semaines qui suivit, il ne sut l'augmenter que d'une division. Il faut bien le reconnaître, même après les récits intéressés et peu exacts de cet officier. Dans l'espace d'un mois, il livra quatre combats, à la suite desquels il fut presque toujours obligé de se replier à de grandes distances. Nul plan préconçu ne paraît avoir jamais dirigé ses opérations, qui semblent plutôt avoir été des coups de tête que des manœuvres stratégiques. La manière même dont il les raconte et l'aveu étrange qu'il a fait publiquement à propos de la bataille de St-Quentin, sont les preuves écrites d'une insuffisance ou d'une étourderie inexorable. Pont-à-Mousson, Bapaume, sont marqués au coin de cette irrésolution. A Bapaume surtout, où marchant en vainqueur, pour délivrer Péronne, il se reploie tout-à-coup, pour renouveler ensuite cette campagne alors que la capitulation de cette place la rendait inutile. Il pousse en avant vers Paris sachant bien qu'il ne pourra y arriver et rencontre l'ennemi, au lieu de le prévenir en culbutant une de ses divisions, il attend son attaque adossé à St-Quentin, dans la position la plus défavorable qui se puisse imaginer et qui a obtenu le seul résultat qu'on en pouvait attendre.



Armes de Belfort.

LES ARMES DE BELFORT.

La ville de Belfort a formé une demande qui sera présentée par M. Keller pour obtenir d'ajouter à ses armoiries la croix de la Légion-d'Honneur en souvenir du long siège qu'elle a subi.

Cette demande sera certainement agréée, mais nous ne savons trop comment on pourra insérer cette marque de distinction sans altérer le caractère et l'aspect artistique de ce blason.

Les armoiries de Belfort dont nous donnons le dessin ci-contre sont d'azur à une tour d'or, girouettée d'argent, posée sur une terrasse de même et accostée des lettres B F d'or. On voit tout d'abord qu'il n'y a pas de place pour les insignes de la Légion-d'Honneur et qu'il faudrait pour cela, soit modifier complètement ce blason, soit altérer les figures qui le composent.

Nous proposerions volontiers, si notre voix pouvait être écoutée, d'adopter une disposition à la fois plus commode et plus normale. Ce serait tout simplement d'ajouter la croix de la Légion-d'honneur au-dessous et non pas même dans le champ de l'écusson, conformément à ce qui se fait pour les ordres qui accompagnent les armoiries des particuliers. On nous fera peut-être observer que pour ces derniers les décorations ont un caractère transitoire et doivent figurer comme accessoire, tandis que pour la ville de Belfort, la croix de la Légion-d'Honneur restera une distinction perpétuelle. Cette objection n'a aucune valeur, car, en effet, pour les armes de France les ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit qui en étaient également l'ornement perpétuel, étaient néanmoins placés en dehors de l'écusson. C'est là, d'ailleurs, un principe héraldique, qui a été violé mal à propos par les règles arbitraires imaginées sous le premier empire et qui sont aussi disgracieuses sous le rapport artistique qu'irrégulières au point de vue du blason. Il y a plusieurs villes en France qui ont la croix de la Légion-d'Honneur dans leurs armoiries. Très-laid de forme, sans aucun caractère héraldique, cet insigne y fait toujours le plus mauvais effet; on a de la peine à l'y reconnaître et il défigure la plupart du temps des armoiries qui, auparavant, présentaient l'aspect le plus heureux et le plus élégant. Tous ceux qui s'intéressent à l'art héraldique partageront notre sentiment et si la ville de Belfort venait à prendre l'initiative de cette heureuse réforme, il est vraisemblable qu'à son exemple les autres villes qui sont décorées de la même distinction, s'empresseraient de rétablir leurs antiques blasons dans leur simplicité primitive et placeraient la croix de Légion-d'Honneur au-dessous de leur écusson, comme il doit être pour se conformer à l'usage ordinaire et aux règles héraldiques.